



PROTECTION DE LA SANTÉ LORS DE L'ENTRAÎNEMENT ET EN COMPÉTITION

ARNE LJUNGQVIST

Modérateur • Comité International Olympique



TEXTE ORIGINAL EN ANGLAIS

La commission médicale du Comité International Olympique (CIO) a été créée dans les années 1960 afin d'élaborer une stratégie pour lutter contre l'utilisation abusive de substances améliorant les performances. Des spécialistes ont été embauchés et une campagne contre l'utilisation de substances illicites dans le sport (dopage) a été lancée. À la fin des années 1990, il a été admis que le sport seul ne viendrait pas à bout de la lutte contre le dopage. Le soutien des autorités publiques était nécessaire. Aussi l'Agence Mondiale Antidopage (AMA) a été créée en 1999, permettant au Mouvement olympique et aux autorités publiques d'unir leurs forces pour l'instauration d'un sport « propre ». Après une période transitoire de quelques années, l'AMA a repris le rôle du CIO en tant qu'organe international chargé de coordonner la lutte contre le dopage dans le sport. Cette initiative a ainsi donné la possibilité à la commission médicale du CIO de réorienter son travail autour d'autres questions médicales liées au sport, la plus importante étant la prévention et le traitement des blessures et maladies relatives au sport. Depuis 2003, la commission médicale du CIO est à pied d'œuvre et son credo est « la protection de la santé des athlètes ».

Depuis 2003, la commission médicale du CIO s'est restructurée, son bureau également avec le recrutement d'un « responsable scientifique ». La commission a travaillé afin de devenir l'interface entre les communautés sportive et scientifique, et l'organisme scientifique de référence en médecine du sport 1) en démarrant des recherches dans les domaines pertinents, 2) en informant le Mouvement olympique sur la médecine du sport, 3) en organisant des « réunions de consensus » sur les sujets délicats et 4) en diffusant des informations et connaissances sur la médecine du sport, avec en particulier un accent mis sur la prévention et le traitement des blessures et maladies liées au sport.

1. **Recherche**: des ressources ont été allouées pour la conduite de projets de recherche par des centres d'excellence, appelés « centres de recherche du CIO ». En outre, un vaste projet de surveillance des blessures a été lancé lors des grands événements, notamment les Jeux Olympiques.

2. **Éducation**: trois méthodes ont été utilisées, à savoir l'organisation 1) de cours sur la médecine du sport aux niveaux national et régional par le biais de la Solidarité Olympique, 2) de cours avancés pour médecins d'équipe (en 2008 aux Îles Lofoten en Norvège, en 2009 à Stanford aux États-Unis et en 2011 en Corse) et 3) de congrès sur la prévention des blessures et des maladies reprenant les congrès organisés auparavant par la Norvège à Oslo en 2005 et à Tromsø en 2008. Le prochain congrès aura lieu à Monaco en 2011.

3. **Réunions de consensus**: onze réunions de consensus ont été organisées depuis 2003, à savoir sur 1) la « nutrition dans le sport » en 2003, 2) « les changements de sexe dans le sport » en 2003, 3) « la mort subite cardiovasculaire lors de la pratique d'un sport » en 2004, 4) « le cœur de la femme athlète » en 2004, 5) « l'entraînement au sport d'élite chez l'enfant » en 2005, 6) « la triade de la femme athlète » en 2006, 7) « le harcèlement et les abus sexuels dans le sport » en 2007, 8) « la base moléculaire du tissu conjonctif et les blessures musculaires dans le sport » en 2007, 9) « les lésions des ligaments croisés antérieurs chez la femme athlète » en 2008, 10) « l'asthme chez les athlètes d'élite » en 2008 et 11) « l'examen de santé préalable à une participation au sport » en 2009.

4. **Diffusion des informations et des connaissances**: en plus de la publication et de la diffusion des résultats des projets de recherche et des réunions de consensus, une coopération s'est établie avec le BJSM (British Journal of Sports Medicine) pour la publication régulière d'articles sur « la prévention des blessures et la protection de la santé des athlètes d'élite et amateurs ». Les séries précédentes de publications de la commission médicale du CIO se poursuivent, telles que l'encyclopédie olympique de médecine sportive ainsi que les manuels portant sur différents sujets.